

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 14 décembre 2017 à 19h30,**  
**À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agriion**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir d'Isabelle MOREAUX JOUANNET
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir d'Aurore MARGAILLAN
4	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Christiane MOLLAR
5	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
8	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
11	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
12	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
13	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Pierre HOCHARD
15	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
16	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Florence DUNOYER
17	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
18	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
19	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
21	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
22	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	Départ avant la 1 <sup>ère</sup> délibération
23	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
24	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
25	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	Départ après la 2 <sup>ème</sup> délibération
26	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANÇOIS
27	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
28	MERY	T	Eudes BOUVIER	
29	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
30	LE MONTCEL	S	Robert COLICCI	
31	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
32	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	Départ avant la 1 <sup>ère</sup> délibération
33	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
34	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
35	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
36	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
37	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
38	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
39	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	Pouvoir de Jean-Pierre SAVIOZ FOUILLET
40	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
41	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
44	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

25 communes présentes

**Absents excusés :**

Isabelle MOREAUX-JOUANNET

AIX-LES-BAINS



**Autres présents non votants :**

Daniel de MEDTS  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISSIERE  
Martine REVOL  
Christophe PIRAT  
Olivier VERDENAL  
Véronique MERMOUD  
Catherine FABBRI  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Eline QUAY-THEVENON

Saint Offenge  
Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint  
Directrice de cabinet  
Directeur des services à la population  
Responsable service Finances  
Responsable service Urbanisme – Foncier – Habitat  
Responsable service Politique de la Ville  
Responsable Juridique/Assemblées  
Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 décembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 263 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 27 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 42 présents (41 titulaires et 1 suppléant), et 56 votants.

**DÉLIBÉRATION**

N° : 4      Année : 2017

Exécutoire le : **15 DEC. 2017**Affichée le : **15 DEC. 2017**Visée le : **15 DEC. 2017****FINANCES****Subvention au Centre Intercommunal d'Action Sociale**

Monsieur le Président rappelle que le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Chautagne est devenu CIAS Grand Lac au 1<sup>er</sup> janvier 2017 du fait de la prise de compétence « Action sociale d'intérêt communautaire » et notamment par la gestion des services à destination des personnes âgées.

Le budget 2017 du CIAS a été voté par son conseil d'administration, le 5 avril en intégrant une subvention d'équilibre de 97 000 euros et une prestation auprès de l'ADMR de 36 000 euros. Le total de la participation de Grand Lac pour l'exercice 2017 s'élève donc à 133 000 euros.

Pour rappel, la délibération du 12 juillet 2017 a validé une subvention d'équilibre de 133 000 euros.

Il est nécessaire d'ajouter à cette subvention un montant de 26 000 euros pour prendre en compte les effets de l'harmonisation des conditions d'emploi des agents du CIAS (régime indemnitaire et avantages sociaux), réalisée en deux temps cette année, en juin et en novembre.

La subvention 2017 est ainsi portée à 159 000 euros.

Le solde de 26 000 euros sera versé dès que cette délibération sera rendue exécutoire.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE le Président à signer tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 14 décembre 2017

Le Président,  
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 41
- Votants : 55
- Pour : 55
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Finances - Subvention au Centre Intercommunal d'Action Sociale

---

**Date de transmission de l'acte :** 15/12/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 15/12/2017

---

**Numéro de l'acte :** d2152 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20171214-d2152-DE

---

**Date de décision :** 14/12/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.2. Subventions accordées  
7.5.2.4. Aux établissements et organismes publics (OPAC...)